Initiative Engagés pour la nature : l’OFB mobilise les entreprises et collectivités pour mener des actions concrètes en faveur de la nature



L’érosion de la biodiversité ne cesse de progresser, obligeant l’ensemble des acteurs (publics, privés, associatifs…) à se mobiliser pour relever le défi environnemental. Pour les accompagner dans la mise en oeuvre d’actions concrètes, l’Office français de la biodiversité (OFB) a lancé l’initiative Engagés pour la nature soutenue par une campagne nationale de mobilisation.

Les stratégies environnementales des organisations ont longtemps été guidées par la réduction des émissions de carbone. La lutte contre l’érosion de la biodiversité est, elle aussi, une urgence absolue, comme le pointait le rapport 2019 de l’IPBES. Les changements nécessaires à la préservation et l’amélioration de l’état de la biodiversité ne sont possibles qu’avec la mobilisation de l’ensemble de la société.

C’est l’objectif de l’initiative ***Engagés pour la nature*** portée par l’OFB. Ce dispositif donne des clefs pour passer à l’action et accompagner les acteurs vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et du vivant dans leurs activités. L’initiative vise à faire émerger des engagements volontaires et des projets en faveur de la biodiversité, à reconnaître et valoriser la qualité de ces engagements par un processus transparent d’évaluation, à donner accès à des moyens privilégiés de mise en oeuvre (accompagnement, valorisation, etc.) et, enfin, à susciter des partenariats, des coopérations, des initiatives collectives qui permettent de démultiplier l’action.

Engagés pour la nature se décline auprès de trois types d’acteurs à travers trois programmes :

- Les collectivités, avec Territoires engagés pour la nature
- Les entreprises de toute taille, avec Entreprises engagées pour la nature-act4nature France
- Les autres acteurs : associations, fédérations, mouvements de jeunesse, syndicats, avec Partenaires engagés pour la nature

Liens utiles
En savoir plus